

Pêche. Lorient recherche matelots et mécanos

Le métier de pêcheur n'attire pas les foules. Résultat : les bateaux manquent de bras qualifiés, malgré de bons salaires. La profession veut s'organiser pour susciter les vocations.



Ouest-France

Modifié le 25/03/2016 à 12h17

Abonnez-vous

« **Scapêche recrute marins-pêcheurs confirmés pour ses chalutiers hauturiers.** » La petite annonce est parue dans *le marin* et sur le site spécialisé *Clicandsea*. La chose est rare. D'habitude, le recrutement se fait par les réseaux, entre armateurs, par le bouche-à-oreille entre marins, par les candidatures spontanées.

Des départs à la retraite

« **On est en déficit de matelots**, confirme Jean-Pierre Le Visage, [directeur de la Scapêche à Lorient](#). **Comme à terre, on doit faire face au papy-boom. Environ sept départs à la retraite par an. Mais il y a aussi une évaporation.** » Certains ne tiennent pas plus d'une marée. D'autres cherchent un rythme mer-maison plus équilibré. Ils migrent sur les thoniers tropicaux

de Concarneau, à l'offshore ou sur les navires à passagers de Groix. Lorient. [Keroman, premier des ports de pêche français](#)

C'est sûr que les bateaux de la Scapêche affrontent des mers souvent dures, au large de l'Écosse. Les chalutiers récents ont beau offrir des conditions de vie et de travail « **relativement confortables** », la rudesse de 27 jours de mer peut effrayer. On en part ou on n'y vient pas. Pourtant la paie est là : « **Un matelot peut atteindre 4 000 € nets par mois** », indique Jean-Pierre Le Visage.

Même écueil à la pêche artisanale. Selon le groupement de gestion des pêcheurs artisans lorientais (GPAL), qui gère les comptes d'une soixantaine de navires, il manquerait une vingtaine de marins, mécaniciens compris.

Mais voilà, les patrons veulent la perle rare. « **Quand un de mes matelots est en arrêt, ce n'est pas évident de trouver un gars performant immédiatement** », lance Frédéric Le Délaizir, patron d'un fileyeur de 13 m. « **C'est sûr, car le marin confirmé est déjà embarqué** », rétorque Jean Piel, chargé de la formation au comité des pêches du Morbihan.

Alors on embarque qui est disponible. Les équipages seront plus tolérants avec un jeune qui sort de l'école. Ils le seront moins avec un gars plus âgé, qui vient de décrocher le certificat d'initiation nautique, le CIN, clé d'entrée dans la profession quand on a passé l'âge d'aller au lycée maritime.

« **Le titulaire d'un CIN n'a qu'une connaissance générale du métier**, constate Laurent Tréguier, patron d'un chalutier de 16 m. **Il ne sait souvent pas ramender** (réparer les filets) **mais il est payé comme un marin aguerri. C'est la loi, c'est notre système de rémunération à la part. Alors ça finit par râler à bord... »**

L'attractivité du métier

« **Il y a un vrai problème d'attractivité auprès des jeunes**, reprend Jean Piel. **L'appât du gain ne suffit pas, ou plus. Parce que c'est un métier physique, parce qu'il est accidentogène, parce que l'espoir d'acheter son propre bateau s'amenuise vu le prix.** »

Alors comment convaincre ? Pour le GPAL, le système de rotation d'équipage pourrait être bénéfique à la pêche côtière. « **Six marins employés, quatre en mer, deux en congés et on tourne** », explique Patrick Carriou, patron à la retraite et président du groupement de gestion. Autre idée : structurer le recrutement. « **Ça se fait dans les Côtes-d'Armor avec l'association Cap Avenir**, relate Tristan Douard, directeur du GPAL. **Elle s'adresse à des gens de 30-40 ans, qui cherchent une reconversion. Le recrutement est très strict, toujours en lien avec les professionnels. On teste la motivation profonde des candidats avant de les retenir. Et ça marche ! »**